

ACTUALITÉ FISCALE POUR LES SERVICES COMPTABLES



INTÉGRER ET APPLIQUER LES DERNIÈRES DISPOSITIONS FISCALES



DURÉE

Durée indicative ajustée en fonction de vos besoins

1 jour

Nos consultants, bénéficiant tous d'une expérience terrain confirmée, sont prêts à échanger sur vos problématiques, pour vous apporter une réponse parfaitement adaptée à vos attentes.

VOTRE CONTEXTE

Après une année 2012 particulièrement riche en nouveautés fiscales, pour les entreprises et pour les particuliers, 2013 s'annonce sous les mêmes auspices, avec de nouvelles modifications apportées aux textes en vigueur, et une série de nouveautés importantes que vous devrez intégrer dans votre mission au quotidien. Grâce à cette journée d'actualité dédiée aux nouveautés fiscales 2013, et réservée aux collaborateurs des services comptable et financier de votre entreprise, vous disposerez d'un éclairage complet et détaillé sur les principales dispositions, pour une mise en œuvre immédiate dans votre organisation.

OBJECTIFS

- Connaître et appliquer les principales nouveautés fiscales des deux premières lois de finances rectificatives pour 2013.
- Saisir les implications de ces réformes au niveau des entreprises.
- Mesurer les conséquences pratiques de leur mise en œuvre.

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables, cadres et collaborateurs des services comptables et fiscaux

PRIX, LIEU ET DATES

Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Réf : **CTA-YFSC**

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

Le programme sera adapté en fonction de l'actualité pour prendre en compte les toutes dernières nouveautés

Maîtriser les principales mesures fiscales de la 1ère loi de finances rectificative pour 2013

- > Prélèvements sociaux sur le revenu du patrimoine et des placements : quel changement ?
- > Plus-values sur cessions de valeurs mobilières et de droits sociaux
 - comment bénéficier d'un report d'imposition ?
 - le bénéfice de l'abattement pour la durée de détention est-il toujours possible ?
- > Droit d'enregistrement sur les cessions de droits sociaux : quelle modification du barème ?
- > Le rehaussement des sanctions financières du délit de fraude fiscale
- > Les nouveaux cas de rachat par une société non cotée de ses propres actions

Maîtriser les principales mesures fiscales de la 2ème loi de finances rectificative pour 2013

- > Anticipation de la majoration exceptionnelle de 5% de l'Impôt sur les Sociétés (IS) : quel impact sur la trésorerie des entreprises ?
- > Durcissement de la niche "Copé"
- > Les principales modifications en matière de TVA
- > Instauration d'une contribution additionnelle à l'IS sur les montants des dividendes distribués
- > Taxe sur les transactions financières : qui est concerné et comment ?
- > Mise en place de mesures "anti-abus" en matière de fiscalité des entreprises
 - réduction des distorsions fiscales entre subventions et apports à une filiale
 - lutte contre les transferts abusifs des déficits en cas de changement d'exploitant ou d'activité
 - non-déductibilité des abandons de créance à caractère financier
 - renversement de la charge de la preuve pour les transferts de bénéfices vers des pays à "fiscalité privilégiée"
 - lutte contre les schémas d'optimisation du régime "mère-fille"

Appréhender les autres mesures de la 2ème loi de finances rectificative pour 2013

- > Limitation des niches sociales patronales sur l'épargne salariale : un changement dans la stratégie de rémunération des salariés est-il à prévoir ?
- > Remise en cause de l'exonération sociale et fiscale sur les heures supplémentaires
- > Taxation accrue des stock-options et des distributions d'actions gratuites

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un panorama complet de toutes les nouveautés fiscales 2013, conçu spécialement pour les collaborateurs comptables
- La possibilité de personnaliser ce programme de formation (contenu, durée) en fonction de son secteur d'activité ou de ses spécificités comptables
- Un format d'un jour, idéal pour mettre à jour ses connaissances et ses compétences
- Un consultant "terrain" expert comptable, spécialisé en fiscalité et paie

INFORMATIONS ET ÉTUDE PERSONNALISÉE :

Tél : 02 43 23 59 89 - Fax : 02 43 23 59 82 - intra@gereso.fr